

AXE 1

UNE GESTION RESPONSABLE ET COHÉRENTE DU TERRITOIRE

Brissac Loire Aubance est une commune riche de ses 10 villages, de ses paysages viticoles et agricoles, et de son cadre de vie exceptionnel.

Notre priorité est de **préserver cette identité** tout en **accompagnant avec lucidité et responsabilité les évolutions nécessaires de notre territoire.**

Nous défendons une **urbanisation maîtrisée et équilibrée**, qui limite l'étalement urbain et privilégie la **réhabilitation du bâti existant, la densification raisonnée et la revitalisation des centre-bourgs.**

Les terres agricoles, les paysages viticoles et les espaces naturels seront protégés, car ils constituent à la fois notre patrimoine, notre attractivité et un pilier de notre économie locale.

Les projets d'aménagement seront pensés **sur le long terme**, en cohérence avec les documents d'urbanisme, les réalités de terrain et les enjeux climatiques et environnementaux.

Chaque décision sera prise avec une exigence de bon sens : évaluer son **impact écologique, énergétique, mais aussi financier**, afin de garantir des investissements utiles, durables et soutenables pour la commune..

Exemples concrets

- privilégier la rénovation de bâtiments existants plutôt que l'ouverture systématique de nouvelles zones à construire;
- protéger les zones agricoles et naturelles face à la pression foncière;
- associer davantage les habitants en amont des projets structurants.

Une gestion responsable, c'est aussi une gestion rigoureuse des finances publiques, afin d'investir utilement sans alourdir la fiscalité.

AXE 2

ADAPTER ET VALORISER LES STRUCTURES EXISTANTES

Avant de construire de nouveaux équipements, nous choisirons une méthode simple : faire **mieux avec ce que nous avons déjà.**

Notre priorité sera de **moderniser les bâtiments communaux** pour qu'ils soient **pratiques, accessibles, confortables et surtout moins énergivores.** Les écoles, les salles associatives, les équipements sportifs et culturels seront au cœur de cette démarche.

Nous travaillerons avec les associations et les utilisateurs pour **répondre aux besoins concrets, éviter les projets inutiles et investir là où c'est vraiment nécessaire.**

Nous favoriserons également la **mutualisation des équipements**, pour optimiser leur usage, renforcer la vie locale et garantir une gestion rigoureuse de l'argent public.

Exemples concrets

- rénovation énergétique des bâtiments communaux pour réduire les charges;
- amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite;
- optimisation des salles communales pour accueillir plusieurs activités.

Moderniser l'existant, c'est améliorer le service rendu tout en respectant le patrimoine local.





AMÉNAGEMENT ET URBANISME

AXE 3

FAVORISER UNE OFFRE DE LOGEMENTS ÉQUILIBRÉE ET ACCESSIBLE

Le logement est un enjeu central pour l'avenir de Brissac Loire Aubance.

Il conditionne notre **capacité à accueillir de nouveaux habitants**, mais aussi à permettre à **ceux qui vivent ici de rester sur la commune**.

Nous défendons une **offre de logements diversifiée et équilibrée**, afin de répondre aux besoins de tous : jeunes, familles, seniors, personnes en situation de handicap, mais aussi actifs travaillant sur le territoire.

La priorité sera donnée à des **projets raisonnables et bien intégrés**, respectueux du cadre de vie, des paysages et de l'identité de nos villages. Nous privilégierons la **réhabilitation, la rénovation du bâti ancien et la remise sur le marché des logements vacants**, plutôt qu'une urbanisation excessive.

Le **développement de logements abordables** se fera en lien avec les partenaires publics et privés, avec un objectif clair : **garantir une répartition cohérente et équilibrée sur l'ensemble des villages de la commune**, sans concentrer les efforts sur un seul secteur.

Exemples concrets

- soutien à la rénovation de logements anciens en centre-bourg;
- développement de petits programmes adaptés aux seniors;
- encouragement de projets d'habitat intergénérationnel.

Un logement adapté est essentiel pour la cohésion sociale et l'attractivité de notre territoire.

AXE 4

SÉCURISER ET DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

Se déplacer à Brissac Loire Aubance doit être **simple, sûr et accessible à tous**, dans chacun de nos villages.

Nous voulons encourager des mobilités plus respectueuses de l'environnement et adaptées à notre territoire, en développant la marche, le vélo et les déplacements partagés.

La **sécurisation des cheminements piétons et cyclables** sera une priorité, notamment autour des écoles, des équipements publics, des arrêts de bus et des lieux de vie. Nous engagerons des aménagements concrets pour **améliorer la sécurité dans les traversées de bourgs et sur les axes les plus sensibles**.

Nous travaillerons également à **renforcer la continuité des itinéraires entre les villages**, afin de faciliter les déplacements du quotidien, en particulier pour les trajets domicile-école, domicile-travail ou vers les services essentiels.

L'espace public sera repensé pour **favoriser un meilleur partage entre piétons, cyclistes et automobilistes**, tout en garantissant un stationnement plus lisible, mieux organisé et adapté aux besoins des habitants comme des visiteurs.

Exemples concrets

- sécurisation des abords des écoles;
- création ou amélioration de liaisons douces entre les villages;
- soutien aux initiatives de covoiturage et aux transports collectifs.

Des mobilités plus fluides, c'est plus de sécurité, plus de santé et plus de qualité de vie pour tous.

